

## Indre : les riverains du parc éolien ont la parole

Publié le 08/04/2018 à 04:55 | Mis à jour le 08/04/2018 à 10:59



## Les riverains du parc éolien d'Ambrault-Vouillon, mis en service il y a un an ont participé à une réunion où ils ont pu exprimer leurs doléances.

Opérationnel depuis un an, le parc éolien de Champagne berrichonne, situé sur les territoires d'Ambrault et de Vouillon et composé de cinq éoliennes, a la particularité d'être le plus haut de la région Centre-Val de Loire, avec des éoliennes de 180 mètres. Ombre au tableau : certains riverains, plus particulièrement à Vouillon et « Boisramier » (Ambrault) se plaignent de **gênes acoustiques**.

Depuis la mise en service des éoliennes, les habitants font régulièrement part de leur ressenti par le biais d'un comité piloté par Gérard Montagné. Mardi soir, à la salle polyvalente d'Ambrault, une cinquantaine d'habitants des deux communes ont assisté à une réunion organisée par la société EDPR, gestionnaire du parc éolien. L'objectif annoncé était de « *mieux comprendre ces gênes acoustiques pour mettre en place des solutions satisfaisantes* ». Les représentants d'EDPR ont rappelé que la société « *a déjà modifié le plan de fonctionnement des éoliennes, suite aux témoignages, et qu'une campagne de mesures a confirmé que toutes les normes réglementaires sont respectées* ».

Pourtant, « *dès 21 h, je ne peux plus manger sur ma terrasse* », a expliqué M. Villaudière. « *Quand les éoliennes marchent, j'ai constaté que les grenouilles du plan d'eau ne chantent pas. Les grues dévient leur trajectoire ; ce n'est pas l'armature qui les gêne, mais les sons* », a souligné M. Villemont. « *J'habite le bourg et je ne peux ni émettre ni recevoir d'appels sur mon portable* », affirme M. Moulin. « *J'habite Vouillon et ce vrombissement ressemble à un avion qui passe, en fonction du vent et des orientations* » a signalé un autre participant. « *Si, dans cinq ans, je veux vendre ma maison, je n'aurai aucune demande avec ces quatre éoliennes au fond de mon jardin* », s'est inquiété un autre un habitant.

La fin de journée semble être la période la plus sensible, quand les bruits de la circulation routière, de l'activité agricole ou le chant des oiseaux ne couvrent plus le niveau sonore des éoliennes.

**“ Quatre éoliennes au fond de mon jardin ”** Les techniciens d'EDPR ont pris note des désagréments exprimés. Ils ont assuré que « *le fonctionnement des éoliennes sera rapidement adapté pour supprimer la gêne ressentie, en particulier à partir de 18 h* ». Ensuite, un formulaire sera disponible dans les mairies. Les personnes gênées par le parc éolien pourront ainsi faire remonter l'information. Enfin une nouvelle campagne de mesures acoustiques va être mise en œuvre pour valider les résultats. EDPR a rappelé son « *fort attachement à la préservation du cadre de vie des riverains du parc éolien d'Ambrault et Vouillon* » et s'est engagée à « *aller au-delà des prescriptions réglementaires* ».